

CANTON DE HATLEY

FÉVRIER—FEBRUARY 2007

BULLETIN MUNICIPAL NEWSLETTER

Le Canton de Hatley devient partenaire de la Régie des déchets de Coaticook



À compter de 2007, la municipalité du Canton de Hatley devient partenaire de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook. Une taxe spéciale de 69 \$ est imposée sur chaque unité d'évaluation pour une période de deux ans (2007 et 2008) afin de rembourser la quote-part de partenariat.

C'est en 2006 que la Ville de Sherbrooke a annoncé à plusieurs municipalités, dont le Canton de Hatley, qu'elle ne pouvait plus recevoir à son site d'enfouissement leurs matières résiduelles. La municipalité a dû étudier d'autres options. Il en est résulté le nouveau partenariat avec la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook. Ce partenariat est avantageux puisque la municipalité devient propriétaire avec les autres partenaires du site d'enfouissement au lieu de simple client.

La Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (RIGDSRC) oeuvre pour une gestion optimale des matières résiduelles. L'imposition des bacs roulants de 360 litres pour le recyclage est l'une des façons mise de l'avant par la RIGDSRC afin d'augmenter les matières recyclées et ainsi réduire les matières destinées à l'enfouissement. L'autre façon est la gestion d'un éco-centre, qui permet entre autre la revalorisation d'un grand éventail de matériaux et de produits.

Horaires de l'Éco-centre

Les citoyens du Canton de Hatley ont accès gratuitement à l'Éco-centre de Coaticook. L'éco-centre est organisé en enclos selon les matières suivantes : bois, bardeau d'asphalte, métal, ciment, briques et agrégats. Il y a aussi des stations pour les huiles usagées, la peinture, les vieux meubles et le matériel informatique.

Horaires :

mardi au vendredi - 8 h à 16 h 30

samedi - 8 h à 11 h 30 (fermé en janvier, février, mars)

Situé au 1095 chemin Bilodeau. Téléphone: 819-849-9479

Directions : Emprunter la route 141 direction sud (Coaticook). À Barnston, tourner à droite sur chemin Riendeau, puis tourner à droite sur chemin Favreau et tourner à gauche sur chemin Bilodeau.

Bac de comptoir pour matières compostables

Toujours dans le but de réduire la quantité de déchets destinés à l'enfouissement et de favoriser le compostage, le Canton de Hatley met à la disposition de ses résidents des bacs de comptoir pour matières compostables. Le petit bac beige d'une capacité de 7 litres est muni d'un couvercle et permet de cumuler les matières compostables avant de les transvider dans le composteur.

Le bac de comptoir est disponible à l'Hôtel de Ville du Canton de Hatley, 135 rue Main, North Hatley. Le coût est de 5 \$ taxes incluses. Pour résidents seulement.



ATELIER À SURVEILLER

«COMPOSTER CHEZ
SOI» incluant
DISTRIBUTION DE BACS À
COMPOST
«machines à terre»

LE 24 MARS PROCHAIN
9 h 30, montjoye

Inscrivez-vous en tout
temps en



BABILLARD

TAXES MUNICIPALES 2007

À la demande de plusieurs citoyens, la municipalité étale le paiement des taxes 2007 sur quatre versements au lieu de trois. Les dates de versement de taxes pour 2007 sont :

21 FÉVRIER - 20 AVRIL

19 JUIN - 20 AOÛT

Avis d'ébullition

L'avis d'ébullition pour les utilisateurs du réseau d'aqueduc du Village de North Hatley émis en décembre 2003 est toujours en vigueur. Les chemins du Canton de Hatley desservis par ce réseau sont : chemin Capelton, chemin Highland, rue Jackson Heights, chemin Laprise, chemin de la Rivière et chemin Vaughan.

Le Canton de Hatley renouvelle son partenariat avec la

Croix-Rouge

La municipalité a récemment renouvelé son entente de collaboration avec la Croix-Rouge. L'objet de l'entente est la collaboration entre la municipalité et la Croix-Rouge en ce qui a trait à l'assistance humanitaire aux personnes sinistrées suite à un sinistre mineur ou majeur. Comme partenaire de la municipalité, la Croix-Rouge contribue à sa manière et dans la mesure de ses disponibilités, à aider les citoyens victimes de sinistre en dispensant partiellement ou totalement les services demandés pour les sinistrés.



Entres autres, la Croix-Rouge met à la disposition de la municipalité les ressources matérielles d'urgence (lit pliant, couverture, oreiller, trousse d'hygiène) dont elle dispose et participe à la planification des services aux sinistrés à la demande de la municipalité.

NOUVEAU RÈGLEMENT CONCERNANT LES ANIMAUX



En collaboration avec la Société protectrice des animaux de l'Estrie, la municipalité adopte un nouveau règlement concernant les animaux. Ce nouveau règlement vise entre autres à faciliter le travail effectué par les agents de la SPA de l'Estrie. Il comporte des disposition relatives à :

- la protection des animaux contre les mauvais traitements
- le nombre maximal d'animaux
- les comportements nuisibles
- les licences, etc.



LICENCES POUR CHATS

La nouveauté la plus évidente est au niveau des licences pour chat. Il est maintenant obligatoire de se procurer une licence pour un chat, tel qu'édicte par l'article 27 du règlement :

«Article 27. Licence

Sous réserve du paragraphe qui suit, nul gardien ne peut posséder ou garder un chien ou un chat à l'intérieur des limites de la municipalité sans s'être procuré une licence auprès de la SPA, conformément à la présente section.

La licence n'est pas obligatoire pour le gardien d'un chat vivant sur une exploitation agricole.»

Pour obtenir une licence pour votre animal ou pour des informations à ce sujet, veuillez communiquer avec la SPA de l'Estrie au 819-821-4727.

9 100 \$ Montant remboursé par la municipalité en 2006 aux citoyens du Canton de Hatley en vertu de la politique de loisirs. Sur ce montant, environ 5 300 \$ sont attribuables à des remboursements relatifs aux billets de saison pour le ski alpin du Centre récréotouristique Montjoye. Autres activités populaires : soccer, abonnement à la plage de North Hatley, activités de patinage incluant le hockey, natation et bibliothèque. Pour connaître les modalités de cette politique, communiquez avec la municipalité ou consultez le site web :

www.cantondehatley.ca

Composter chez-soi...

Un petit geste ???



Bien plus ! C'est 40 à 50% du poids des rebuts que nous générons. Au bout de l'année, 400 à 500 kilos par famille de matières organiques qui évitent l'enfouissement, tout en éliminant la très grande partie des gaz à effet de serre. Tel le méthane (CH₄), lequel est 24 fois plus puissant que le dioxyde de carbone (CO₂). À la place vous obtenez,

facilement et sans grand effort, un terreau riche en humus pour vos fleurs, pelouses ou potagers. Situation gagnant-gagnant, n'est-ce pas? Et de partout maintenant, les scientifiques nous le confirment plus que jamais : **notre boule en a bien besoin ...**

Joignez-vous à nous, aux 72 familles qui se sont inscrites au projet en 2006, et à toutes celles qui compostaient déjà. Avec la subvention du programme ÉcoAction, que votre Comité Consultatif en Environnement a obtenu d'Environnement Canada, il ne vous en coûtera que 42,85\$ (taxes incluses) pour 2 composteurs Machine-à-Terre. **La distribution, avec formation comprise, aura lieu à Montjoye, samedi le 24 mars, de 9h30 à 12h.**

Votre CCE et quelques citoyens bénévoles solliciteront à nouveau des participants, en février et en mars. Mais nous ne pourrons rencontrer ou rejoindre tout le monde. **Si vous êtes intéressés par notre programme et désirez en savoir plus, veuillez laisser vos coordonnées à Paul Conway, bureaux de la municipalité, au 819-842-2977. Le CCE assurera le suivi.**

Avec un objectif de 125-130 nouveaux participants, nous espérons pouvoir vous compter des nôtres en 2007.

Environnementalement vôtres,

Le CCE du Canton-de-Hatley :

Martin Primeau, conseiller municipal et président du CCE; Nancy Beattie; Sylvie Cassar; Danielle Côté; Claude Favreau; Vincent Fontaine; Michel Garand; Danièle Masse; Mark MacLeod.



Nouvelles de la Bibliothèque de North Hatley

Tirage

Maurice Biron avait généreusement fait don à la Bibliothèque d'une crèche en vitrail qu'il avait fabriquée. Nous en avons fait un tirage dont Hazel Farnham a été l'heureuse gagnante. La vente des billets a rapporté 1 050 \$. Merci, M. Biron et merci à tous ceux qui ont acheté des billets.

Voyage à... Sherbrooke

Notre prochaine sortie sera au Musée des Beaux-arts de Sherbrooke. Il y aura une visite guidée de l'exposition de la Collection Winkworth, l'une des plus importantes collections canadiennes d'œuvres d'art du 19^e siècle, portant sur l'histoire du Canada. Et bien sûr, on va bien manger aussi. Venez profiter d'une sortie agréable jeudi, le 22 février.

Emploi d'été

De nouveau, la Bibliothèque sollicitera une subvention pour engager un(e) étudiant(e) cet été. Tous ceux qui l'ont déjà fait ont apprécié ce travail très varié, au cadre agréable. L'emploi idéal pour la jeune personne bilingue et débrouillarde, qui aime les jeunes et les moins jeunes, et ne craint pas les ordinateurs.

Œufs de Pâques ukrainiens

Oui, comme toujours, nous allons en faire cette année. Horaire à déterminer.

Pour rejoindre la Bibliothèque :

819-842-2110

nhlibrary.qc.ca

librarian@nhlibrary.qc.ca

Horaire d'hiver :

| | |
|----------------|------------------|
| mardi-vendredi | 10 h - 12 h 30 |
| mercredi soir | 18 h30 - 20 h 30 |
| samedi | 10 h - 15 h |





PLUS QUE JAMAIS L'HIVER EST INSTALLÉ À MONTJOYE

Les caprices de Dame nature en début de saison ont fait douter chez plusieurs que la pratique du ski avait souffert tout autant que les autres activités d'hiver. Loin de là rétorque la directrice générale du Centre récréotouristique Montjoye, Brigitte Marchand, qui s'empresse de préciser que son équipe a toujours été à pied d'oeuvre afin de profiter de chacune des froides périodes propices à l'enneigement mécanique pour engranger les pistes de neige.

La station Montjoye s'enorgueillit ainsi de pouvoir offrir aux résidents de la région de très bonnes conditions. La table est donc bien mise pour la tenue d'une kyrielle d'activités et de promotions diverses qui sauront en satisfaire plus d'un.

Profitez des nombreuses promotions

Les opportunités de pratiquer le ski à prix avantageux sont nombreuses : soulignons, les mardis 2 pour 1 Rock Détente, les mercredis gratuits pour les dames de 18 ans et plus et ce tant pour le ski de jour que de soir, les VendreDIX La Tribune où le vendredi soir le billet de remontée est offert à 10\$, la location d'équipement à 10\$ et une leçon de groupe (4 pers. max) d'une heure est à 10\$. Le spécial à 10 se prolonge également au PUB Avalanche.

La Carte d'accès vous donne 20% de rabais

Le Centre récréotouristique Montjoye est un bel actif de loisir pour la municipalité du Canton de Hatley. La Carte Accès Montjoye constitue d'ailleurs un privilège pour ses citoyens qui peuvent toujours obtenir 20% de rabais à l'achat d'un billet de remontée. La Carte est offerte gratuitement aux résidents qui en font la demande à la municipalité.

Cette saison, de nombreux parents ont accueilli avec joie la nouvelle procédure d'accueil des skieurs à l'heure de pointe matinale des samedis et dimanches. Des employés veillent à les aider à transporter vers le chalet leur attirail dès le débarcadère. Allègement du fardeau pour les parents et meilleure fluidité de la circulation constituent les bienfaits de cette nouvelle initiative.

Pas besoin d'être skieurs pour fréquenter le chalet de Montjoye. N'hésitez pas à venir y déguster un bon café ou siroter une consommation tout en observant les nombreux sourires chez ceux qui apprécient tant les installations à la juste mesure des familles et de tout ceux qui sont fidèles à la station.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA CONDITION PHYSIQUE DES ENFANTS

À compter de 2007, le gouvernement du Canada propose d'accorder un crédit d'impôt non remboursable sur les montants admissibles payés par les parents en vue d'inscrire un enfant âgé de moins de 16 ans à un programme d'activité physique admissible, jusqu'à concurrence de 500 \$.

Le ministère des Finances a indiqué qu'afin d'être admissible au crédit d'impôt, une activité ou programme doit :

- être continu (une durée minimum de huit semaines avec au moins une séance par semaine ou, dans le cas des camps de vacances pour enfants, de cinq jours consécutifs);
- être mené sous surveillance;
- être convenable pour les enfants; et
- prévoir que la presque totalité des activités du programme comprennent une part importante d'activités physiques qui contribuent à l'endurance cardiorespiratoire, en plus d'un ou plusieurs des objectifs suivants : force musculaire, l'endurance musculaire, la souplesse ou l'équilibre.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter les sites Internet suivants :

Définition des programmes admissibles : www.fin.gc.ca/news06/06-084f.html

Livret explicatif pour les parents : www.cra-arc.gc.ca/whatsnew/fitness-f.html



CANTON DE HATLEY

FÉVRIER—FEBRUARY 2007

BULLETIN MUNICIPAL NEWSLETTER

Canton de Hatley becomes a partner in the Régie des déchets de Coaticook



Starting 2007, Canton de Hatley is a partner in the *Régie intermunicipale de gestion des déchets solide de la région de Coaticook*. A special 69 \$ tax is imposed to all evaluation units for a period of two years (2007 and 2008) so as to reimburse the town's share in this partnership.

It is in 2006 that the city of Sherbrooke told many municipalities, including Canton de Hatley that its dump site could no longer receive their garbage. The municipality then has to examine other possibilities. The result is the new partnership with the *Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook*. This partnership is a step forward as the municipality becomes owner of the dump site with its other partners instead of simply a customer as was the case with Sherbrooke.

The *Régie* is working towards an optimal management of waste. The obligation to have 360 liter bins for recycling is one way the *Régie* has found to increase recycling and reduce the amount of waste sent to the dump site. Another way is the management of an Eco-centre, that allows to re-use and give new life to many materials and products.

Eco-centre schedule

Canton de Hatley residents now have free access to the Coaticook eco-centre. The eco-centre is organized by stalls for different materials: wood, asphalt shingles, metal, cement, bricks, and other aggregates. There are also stations for used oils, paint, old furniture and computer material.

Schedule:

Tuesday to Friday: 8 a.m. to 4:30 p.m.

Saturday: 8 a.m. to 11:30 a.m. (closed in January, February, March)

Located at 1095 chemin Bilodeau.

Directions: take Route 141 south towards Coaticook. At Barnston, turn right on chemin Riendeau, then turn right on chemin Favreau and turn left on chemin Bilodeau.

ORGANIC MATERIALS CONTAINER FOR YOUR KITCHEN COUNTER

So as to reduce the quantity of garbage sent to the dump site and encourage composting, the Canton de Hatley offers its residents a special kitchen container for organic materials. The little beige container has a capacity of 7 liters, is equipped with a lid and allows you to accumulate your organic materials before making a trip to the composter.



The container is available at the Town Hall, 135 rue Main, North hatley. The cost is 5 \$ tax included. For residents only.

LOOK OUT FOR

«COMPOSTING AT HOME»
WORKSHOP AND
«EARTH MACHINE»
DISTRIBUTION

NEXT MARCH 24TH
9 : 30 a.m. AT montjoye

REGISTER ANY TIME BY
CONTACTING THE TOWN HALL

...DETAILS ON PAGE 7.



BILLBOARD

Municipal taxes

At the request of many citizens, the municipality has spread the 2007 tax bill over four payments instead of three. The payment dates are:

FEBRUARY 21st, APRIL 20th,
JUNE 19th AND AUGUST 20th

Notice to boil water reminder

The notice to boil water first given in December 2003, for those connected to the North Hatley aqueduct, is still in effect. The following Canton de Hatley roads are serviced by the North Hatley aqueduct: chemin Capelton, chemin Highland, rue Jackson Heights, chemin Laprise, chemin de la Rivière and chemin Vaughan.

Canton de Hatley renews its partnership with the Red Cross

The municipality recently renewed its partnership agreement with the Red Cross. The agreement pertains to the cooperation between the municipality and the Red Cross relating to humanitarian assistance in the case of a major or minor disaster. As partner, the Red Cross contributes in its own way, according to their capacity, to help disaster victims by dispensing some or all required services to victims.



Among other things, the Red Cross makes available to the municipality all necessary emergency materials (folding bed, blanket, pillow, basic hygiene kit) available and participates in planning services to victims as requested by the municipality.

New by-law concerning animals



In cooperation with the Société protectrice des animaux de l'Estrie, the municipality has voted a new by-law concerning animals. The new by-law aims to facilitate the work of SPA agents. It contains measures relating to:

- the protection of animals against cruel treatment
- the maximum number of animals
- behaviour considered a nuisance
- licences, etc.



New: licences for cats

The most obvious change put forward by the new by-law is that licence will be required for cats. It is now mandatory for cat owners to get a licence for their cat, as specified by article 27 of the by-law:

«Article 27. Licence

Subject to the following paragraph, no one may possess or keep a dog or cat within the limits of the municipality without having a licence from the SPA, in accordance with the present section.

The licence is not required for the owner of a cat living on a registered farm.»

To obtain a licence for your animal or for more information on this subject, please communicate with the SPA de l'Estrie at 819-821-4727.

9 100 \$ Amount refunded to Canton de Hatley citizens in 2006 by virtue of the Recreation policy. Of this amount, 5 300 \$ were attributed to refunds relating to season ski passes at Montjoye. Other popular activities include: soccer, access to North Hatley beach, skating activities (including hockey), swimming and library memberships. To learn more about the recreation policy, you may contact the town hall or check out the web site:

www.cantondehatley.ca

Composting at home... a small gesture???



Much more! It's 40 to 50% of the garbage we produce. By the end of the year, 400 to 500 kilograms of organic material that avoid the dump site and avoid producing green house gases. Methane (CH₄) is 24 times stronger than carbon dioxide (CO₂). Instead, you may easily obtain a soil rich in humus for your

flowers, grass and gardens. It's a win-win situation, don't you think? Scientists, the world over have confirmed it: **our planet needs our help...**

Join us and the 72 families that participated in the project in 2006 and all those who were already composting. With the EcoAction grant that your Comité Consultatif en Environnement obtained for Environment Canada, it will cost you only 42,85 \$ (tax included) for 2 composting Earth Machines. **The distribution, including a workshop, will be held at Montjoye, Saturday March 24th, from 9:30 a.m. to 12 noon.**

Your CCE and some volunteers will be soliciting new participants, in February and March. But we won't be able to meet or reach everyone. **If you are interested in obtaining in participating in this program and want to know more about it, you can contact Paul Conway at the Town Hall, at 819-842-2977. The CCE will do the follow-up.**

Our objective is to have 125 to 130 new participants. We hope you will join us in 2007.

Environmentally yours,

The CCE du Canton de Hatley

Martin Primeau, municipal councillor and president of the CCE; Nancy Beattie; Sylvie Cassar; Danielle Côté; Claude Favreau; Vincent Fontaine; Michel Garand; Danièle Masse; Mark MacLeod.



North Hatley Library News

Christmas Raffle

Maurice Biron generously donated a stained glass crèche that he had made to be raffled for the benefit of the Library. Hazel Farnham was the lucky winner, and the Library made 1 050 \$. Thank you, M. Biron, thank you, all the kind buyers of tickets.

Trip to... Sherbrooke

The next art outing planned is a guided tour of the Winkworth Collection at the Sherbrooke Fine Arts Museum. 'Impressions of Québec' has been described as the 'culmination of one person's passion for early Canadian art'. Of course we'll include a nice lunch. Come with us on Thursday, 22 February, for a pleasant day off.

Summer Job

The Library will apply for a grant to hire a student this summer. It is a pleasant job, very varied, in pleasant surroundings. A wonderful summer job for someone who can speak both languages, likes people old and young, isn't afraid of computers and wants a challenge.

Ukrainian Easter Eggs

Yes, yes, we'll do it again this year. Timetable to be decided.

To reach the Library :

819-842-2110

nhlibrary.qc.ca

librarian@nhlibrary.qc.ca

Winter hours:

Tuesday - Friday 10 a.m. - 12 a.m.

Wednesday evening 6:30 p.m. - 8:30 p.m.

Saturday 10 a.m. - 3 p.m.





More than ever winter is happening at Montjoye!

The exceptionally warm weather in the season's beginning made many believe that skiing was just as affected as other winter activities. That wasn't the case, says Bigitte Marchand, director of the Centre récréotouristique Montjoye, who points out that her team worked hard to take advantage of each period of cold. This hard work paid off as it allowed to make a good base for when the cold set in for good in mid-January.

The ski centre is now proud to offer very good ski conditions. The stage is set for a season full of activities and promotions to please everyone.

Promotions

There are many opportunities and bargains available to skiers: Tuesday 2 for 1 Rock Détente, Wednesdays are free for women of 18 years and more for day and evening skiing, Friday evening its VendreDIX La Tribune with the lift ticket at 10 \$ and a special one hour group lesson at 10 \$ (4 pers. max.). The special 10 also applies at the PUB avalanche.

Carte d'accès

The Centre récréotouristique Montjoye is a great recreation asset for Canton de Hatley. The Montjoye access Card allows residents to obtain a 20% rebate on the cost of a lift ticket. The Card is available to residents for free at the municipal office.

This season, many parents were happy to find a new procedure for welcoming skiers on Saturday and Sunday mornings. Employees help to transport equipment from the drop off point towards the chalet. This helps out the parents and allows for more fluid traffic.

Children's fitness federal tax credit

Starting 2007, the Government of Canada will offer a non refundable tax credit on eligible amounts paid by parents for physical activity programs, up to 500 \$.

The Minister of Finance has indicated that to be eligible, a program for which a child is registered must:

- be continuous (a minimum of eight weeks with at least one session per week or, in the case of camps, of five consecutive days);
- be supervised;
- be appropriate for children; and
- must allow that almost all of the program's activities include an important part of physical activity that contribute to cardiovascular endurance, and one or many of the following objectives: muscular strength, muscular endurance, flexibility or balance.

For more details, you can consult the following web sites:

www.fin.gc.ca/news06/06-084e.html

www.cra-arc.gc.ca/whatsnew/fitness-e.html

